



OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	Jeudi 31 mars 2016, 18h00-21h00		
LIEU :	Rencontre en personne à Hôpital Maisonneuve-Rosemont 5415 boulevard de l'Assomption, Montréal, Qc H1T 2M4 Salle 10 1er étage Pavillon JA DeSève	QUORUM (Quatre membres, dont le président ou un des vices-président en l'absence du président, forment quorum)	
		EXÉCUTIF:	PRÉSENTS POUR LE QUORUM
		Benoit Nantel	Benoit Nantel
		Claude Foucart	
		Claude Pérusse	Claude Pérusse
		Francine Dinelle	
		Francis Bélanger	
		Gnahoua Zoabli	
		Jean-François Dubé	Jean-François Dubé
		Louis Allard	Louis Allard
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Stéphanie Malo	
		INVITÉS:	
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	Martin Cyr
		Mohcine El Garch	
		Nadia Abouchabaka	
		Richard Tremblay	Richard Tremblay
		Xavier Ducharme-Rivard	



	Ordre du jour proposé	
1.	Mot de bienvenue	L. Allard (5 min)
2.	Acceptation de l'ordre du jour	L. Allard (5 min)
3.	Collaboration CMBES (invité D. Derome)	C. Pérusse/ D. Derome (20 min)
4.	Adoption du procès-verbal du CA du 25 février 2016	L. Allard (5 min)
5.	Affaires découlant du procès-verbal du CA du 25 février 2016	L. Allard (10 min)
6.	Comité de radioprotection <ul style="list-style-type: none">• Travaux des 2 comités avec le MSSS• Intervention auprès du MSSS en lien avec le CECR• Résultat du sondage auprès des physiciens concernant le blindage	R. Tremblay (40 min)
7.	Prochain colloque, formation et AG: suivi planification	M. Cyr (30 min)
8.	Comité statuts et règlements	P. Laporte (15 min)
9.	Site web : banque d'heures requise	S. Malo et B. Nantel (10 min)
10.	Nouveaux membres	S. Malo et B. Nantel (10 min)
11.	Varia : rappel journée de l'ATGBM (23 avril 2016)	L. Allard (5 min)
12.	Prochaine rencontre: 5 mai 2016	L. Allard (5 min)
Rédacteur	Louis Allard	



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Louis Allard souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	L. Allard		
2. Acceptation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par L. Allard. Proposé par J-F. Dubé, secondé par M. Cyr, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Les points sont présentés dans l'ordre de discussion.	L. Allard		
3. Collaboration CMBES (invité D. Derome)	M. D. Derome étant absent, ce point n'est pas abordé et est reporté à une rencontre ultérieure.			
4. Adoption du procès-verbal du CA du 25 février 2016	Proposé par C. Pérusse, secondé par J-F. Dubé, le procès-verbal du CA du 25 février 2016 est adopté à l'unanimité.	L. Allard		
5. Affaires découlant du procès-verbal du CA du 25 février 2016	<p><i>Point 4 – Réponse fournie au MSSS relative à la question concernant la possibilité de pratiquer la profession d'ingénieur biomédical au Québec :</i></p> <p>Aucune avancée n'est à noter à ce jour. J-F. Dubé suit le dossier.</p> <p><i>Point 4 – Suivi travaux OIQ/APIBQ</i> – J-F. Dubé a convoqué son comité à plusieurs reprises. La dernière rencontre prévue vient d'être reportée.</p> <p><i>Point 4 – Suivi comité de gestion des risques et révision du manuel de sécurité électrique.</i></p> <p>M. El Garch étant momentanément absent, ce point est reporté.</p> <p><i>Point 5 – Cadre de gestion sur la pratique du génie</i> – À la suite de la décision prise au dernier CA, J-F. Dubé a</p>	L. Allard		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>contacté Jacques Gagné et attend un retour de sa part.</p> <p>Point 8 Comité de gestion des risques – retraitement des sondes échographiques (INSPQ)- M F Bélanger a fourni des commentaires à l'INSPQ sur le document de travail qui nous avait été transmis concernant le retraitement des sondes échographiques et sonde pour compteur gamma intra-opératoire. M. F Bélanger, n'étant pas présent, ce point n'a pas été abordé plus en détails.</p> <p>N Point 9 – Demande de subvention au MSSS – C. Pérusse a préparé une lettre de demande de subvention au MSSS pour 2016, basée sur celle qui avait été soumise en 2015. Cette lettre est proposée pour approbation au CA.</p> <p>Après divers commentaires des membres présents, il a été décidé de retravailler la lettre et d'en envoyer une version au ministre M. Barrette et une autre version originale adressée à M. Martin-Benoît Gagnon (MSSS) avec un peu plus de précisions sur les actions à engager pour 2016. De plus une rencontre avec M. M-B Gagnon sera sollicitée pour en discuter.</p> <p>C. Pérusse assurera aussi un suivi par courriel auprès des membres du CA.</p>			
6. Prochain colloque, formation et AG: suivi planification	<p>Suite à la présentation sur une proposition de différents scénarios pour l'organisation de colloques pour les prochaines années et à l'adoption de résolutions par le CA, M. Cyr a signé un contrat avec l'auberge Godefroy de Trois-Rivières pour la tenue du prochain colloque les 30 septembre et 1^{er} octobre 2016 (dates avancées en raison du week-end de l'Action de Grâce). Ce colloque se fera en collaboration avec les DST, comme statué précédemment.</p>	M. Cyr		



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>M. Cyr précise qu'à la suite de sa prospection, Jacques Lavergne et Marie-Claude Trudel (CUSM) ont manifesté leur intérêt à participer en qualité d'intervenants.</p> <p>Claude F. et Nadia A. seront contactés pour leur participation à la préparation du volet formation qui se déroulera durant le colloque.</p> <p>Rémunération des invités : il est décidé que l'APIBQ offrira aux présentateurs, animateurs et personnes invitées de leur rembourser les frais d'hébergements (1 nuit), de repas et de déplacement, ainsi qu'une participation gratuite au reste du colloque. Afin d'éviter les malaises de certains conférenciers des années antérieures (provenant de l'absence de conditions claires reliées à la participation des invités), les conditions établies devront être communiquées au moment des invitations.</p> <p>Concours étudiant : Les projets des étudiants étant terminés en avril et le colloque se déroulant en septembre, cela soulève plusieurs questions sur le « timing » et la logistique (étudiants ciblés : Poly et autres universités, nature et évaluation des projets présentés, etc.). Il est donc difficile pour le moment de donner une orientation sur ce concours qui pourrait demander une certaine implication quant à son organisation. M. Cyr attendra un avis définitif de l'Exécutif avant d'aller plus loin.</p> <p>Programmation de l'AG : Il est décidé de prévoir un temps suffisamment long pour traiter la tenue des élections de renouvellement de mandat et régler la question des Statuts et règlements. Une période de 2 heures (de 12 h à 14 h) sera réservée à l'AG.</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p><i>Sujets au colloque :</i> M. Cyr souhaiterait des représentations diversifiées au colloque.</p> <p>À la place du sujet sur la radio-oncologie proposée par M Cyr afin d'intéresser les physiciens médicaux, L. Allard suggère comme sujet l'harmonisation de la pratique de la radioprotection dans le cadre de la réorganisation du réseau (CISSS, CIUSSS). Cela pourrait être l'occasion d'inviter M-B Gagnon (MSSS) pour qu'il nous présente les travaux (comités) sur la radioprotection auquel il participe au niveau provincial et fédéral.</p> <p><i>Recherche de commandites</i> – M. Cyr revient sur son besoin de support pour contacter des commanditaires afin d'atteindre un minimum de 3 000 \$ de subventions. Diverses idées sont lancées comme les services techniques, les sociétés d'aménagement de locaux hospitaliers, la BNC (banque partenaire de l'APIBQ), des compagnies d'assurances, etc. En fait, les organisations sollicitées pourraient être en lien ou non avec le génie biomédical.</p> <p>M. Cyr précise que les commanditaires seront invités.</p> <p>M. Cyr reprendra contact avec Oualid Albaz pour connaître son intérêt à un mandat de recherche de commandites. Idéalement, cette opération devrait se dérouler avant l'été afin d'avoir plus de chances de succès.</p> <p>C.Pérusse enverra un message de « pré-annonce » aux membres avec un ordre du jour préliminaire pour lancer le programme de commandites.</p> <p>Enfin, M. Cyr précise que le tarif négocié pour les chambres de l'Auberge Godefroy reste valide jusqu'à 30</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>jours avant l'événement. Après cette date, les prix seront plus chers.</p> <p>Préparation du colloque 2017 – Dans l'optique de réservation à Ste-Justine, M. Cyr propose quelques dates pour 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 au 28 septembre 2017 - 19 au 21 octobre 2017 <p>C. Pérusse suggérant une association avec l'AFIB (projet de conférences conjointes en duplex), les dates des 28, 29 et 30 septembre 2017 sont privilégiées.</p> <p>M. Cyr se chargera de communiquer avec son contact de l'AFIB pour les inviter au colloque de septembre 2016 et leur faire une proposition pour 2017.</p> <p>Par ailleurs, M. Cyr a rencontré les Services Congrès Formation du CHU Ste-Justine. Il en attend les propositions de maquettes.</p> <p>Il sollicite également les avis des membres du CA pour trouver un présentateur de prestige qui assurera la présentation d'ouverture du Colloque. Il faudra également penser aux sociétés et organisations à inviter comme conférenciers et/ou commanditaires (ex MEDEC, CNRC et les firmes partenaires, etc.).</p>			
<p>7. Comité de radioprotection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention auprès du MSSS en lien avec le rôle du CECR et le travail d'un physicien 	<p>Une intervention urgente auprès du MSSS a été faite par l'APIBQ à la suite d'une affaire mettant en cause l'expertise d'un physicien (membre) et le CECR (Contexte : dans le cadre d'une visite d'un établissement, le CECR a obtenu copie du rapport de radioprotection</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>produit par le physicien et a fait une série d'observations à l'établissement – à l'insu du physicien- à l'effet que le rapport du physicien ne respectait pas plusieurs exigences attendues).</p> <p>Le physicien a contacté l'APIBQ à ce sujet. Cette intervention a été suivie d'un appel téléphonique à M. M-B Gagnon (MSSS) qui s'est dit très surpris du contenu de certains points de la lettre transmise à l'établissement par le CECR.</p> <p>Une lettre de mise au point affirmant que le CECR n'avait pas pour rôle et mandat de vérifier les rapports des physiciens a été transmise par M. Luc Desbiens (MSSS) à M. Jean Hébert, PDG du CISSS de l'Outaouais et à tous les intervenants (APIBQ et CECR) impliqués dans l'affaire.</p> <p>En suivi de cet événement, il demeure, selon nous, encore des questionnements sans réponses, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none">1) est-ce le Code de sécurité 35 de Santé Canada ou le Guide (Module de contrôle de qualité) du CECR qui devrait être suivi lors d'une inspection de TDM au Québec?2) est-ce le CECR n'aurait pas enfreint les règles d'éthique professionnelles et d'impartialité en jugeant et critiquant - à son insu - le travail d'un membre en pratique privée. <p>R. Tremblay et P. Laporte vont composer le premier jet d'une lettre qui sera adressée à M. Desbiens (MSSS) afin de clarifier, pour le bénéfice des membres de l'APIBQ, ces deux points. Avant de transmettre la lettre, C. Pérusse communiquera avec M-B Gagnon (MSSS) afin de</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<ul style="list-style-type: none"> Travaux des 2 comités avec le MSSS 	<p>confirmer la pertinence de la lettre et d'avoir en main tous les éléments nécessaires à la préparation de la lettre.</p> <p>Richard Tremblay fait une présentation de ses activités et participations au sein du comité de radioprotection.</p> <p>Groupe de travail de référence en radio-isotopes médicaux pour le Québec (GTR²IMQ)</p> <p>La première rencontre s'est déroulée le 3 mars 2016.</p> <p>Ses objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurisation d'un approvisionnement adéquat en quantité et en qualité en temps opportun. - Le réaménagement de la chaîne d'approvisionnement en radio-isotopes médicaux aux niveaux mondial, canadien et québécois. - Le positionnement et la prise de décisions dès maintenant pour assurer un approvisionnement adéquat pour le futur en matière du Technétium 99m (Tc-99m). <p>À noter que les travaux de ce groupe sont confidentiels.</p> <p>Comité externe de référence en radioprotection du Québec (R3IQ)</p> <p>La première rencontre s'est déroulée le 2 octobre 2015.</p> <p>Les objectifs en sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau formel de communication, d'échanges, de référence et d'interventions entre les différents acteurs responsables au regard de la radioprotection au Québec 			





NO. DE RÉUNION :	35	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	31 mars 2016
------------------	----	----------------------------------	--------------

Procès-verbal de la 35^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>sous la coordination du MSSS.</p> <ul style="list-style-type: none">- Dégager une compréhension de la situation qui soit complète, commune et exacte.- Dégager des recommandations et les actions souhaitables ou nécessaires à poser, à courts, moyens et longs termes.- Présenter les recommandations et les actions souhaitables au MSSS et aux autres ministères, le cas échéant, pour décision gouvernementale. <p>À noter que le rayon d'action de ce comité est très large puisqu'il concerne toute la radiation ionisante et non ionisante au Québec dans le milieu industriel et médical.</p> <p>Les rencontres de ces comités ont une fréquence de 2 à 3 par année. Cependant, il est envisagé, en particulier pour le R3IQ, de créer des sous-comités de travail avec des rencontres plus fréquentes.</p> <p>R. Tremblay déplore le fait que tous les membres de ces comités sont rémunérés pour leur participation alors que l'APIBQ ne reçoit aucune subvention pour celle de l'un de ses membres. Il suggère à l'association de recommander dans ce cas une tarification au titre de la consultation.</p> <p>L'APIBQ restera vigilante quant aux prochains échanges qui seront faits avec le MSSS et n'enverra pas d'autre membre pour participer à ces sous-comités.</p> <p>C.Pérusse élaborera avec R. Tremblay une seconde lettre destinée spécifiquement à M.B. Gagnon (MSSS) afin de solliciter auprès de ce dernier du financement nous permettant de participer aux activités (ex réunions de</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<ul style="list-style-type: none"> Résultat du sondage auprès des physiciens concernant le blindage d'une installation de radiologie. 	<p>comités, comités de travail, etc.) de plus en plus sollicitées par le MSSS.</p> <p>R.Tremblay. a réalisé et envoyé aux physiciens de son comité un sondage afin d'aller chercher l'expertise de ceux qui évaluent des blindages d'une installation radiologique dans un contexte parfois flou ou contradictoire étant donné l'évolution technologique. Il s'agissait d'évaluer, dans un premier temps, les différences de pratique en ce qui concerne l'évaluation du blindage et par la suite d'évaluer l'ampleur des travaux à mettre en place afin de mieux standardiser cet aspect.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Questions sondage 9 fev 2016.pdf </div> <div style="text-align: center;">  Résultat sondage blindage.pdf </div> </div> <p>Le taux de participation approche les 60% (8/14)</p> <p>Les questions étaient orientées seulement au regard de la vérification du blindage et non en ce qui concerne l'appareil de radiologie et ses composantes.</p> <p>Les constats en absence de normes reconnues et encouragées sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les physiciens ont adopté différentes normes (codes, rapports, publications) pour assurer la vérification d'une installation d'imagerie médicale. - Pour une technologie, on a constaté une grande 	R. Tremblay		



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>variabilité dans l'utilisation de la norme entre les physiciens.</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour différentes technologies, on a constaté une grande variabilité dans l'utilisation d'une norme entre physiciens.- Les physiciens utilisent en moyenne plus de 2 normes par technologie.- Un physicien utilise jusqu'à 6 normes pour la vérification d'une technologie. <p>Les différentes normes ne sont pas toutes cohérentes, donc il y a une possibilité de variabilité entre les constats.</p> <p>Au niveau de l'application des normes, il n'y a pas de différence significative entre une première évaluation et les évaluations subséquentes selon la technologie et selon les physiciens.</p> <p>En conclusion, il ressort de ce sondage que les rapports sont très disparates et qu'on ressent un net besoin d'encadrement et de directives claires au niveau des normes à appliquer, des normes pour produire un bilan et des normes d'évaluation.</p> <p>R Tremblay va proposer une rencontre du comité de radioprotection sur la suite à donner au sondage, mais il n'est pas sûr qu'il pourra solliciter un grand intérêt.</p>			
8. Comité statuts et règlements	<p>P. Laporte se questionne sur la pertinence de continuer ce mandat au regard du peu d'intérêt manifesté lors de la dernière AG et des difficultés à réunir et susciter un intérêt au sein de son comité. Il se réfère à l'exécutif pour évaluer</p>	P Laporte		



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>la suite du dossier.</p> <p>Après discussions et évaluation, le sondage (vote en ligne) sera envoyé aux membres, tel que prévu en février dernier, dès que M. El Garch (absent ce soir) pourra être disponible.</p>			
9. Site web : banque d'heures requise	<p>B. Nantel explique que les travaux relatifs au changement de Paypal vers la BNC prendront entre 12 et 16 heures de travail. Compte tenu du fait que nous avons une banque actuelle de 9 heures, le fournisseur a proposé 3 choix :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des périodes de 3 heures au tarif de 115 \$/h- Une nouvelle banque de 10 heures au tarif de 90 \$/h- Une banque de 25 heures au tarif de 85 \$/h <p>Il est décidé à l'unanimité l'acquisition d'une banque de 25 heures afin de couvrir ces travaux et de finaliser les autres petits travaux en suspens.</p>	B. Nantel		
10. Nouveaux membres	<p>Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par B. Nantel.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mirabeau Saha, étudiant: accepté au titre de membre étudiant.2. Zohra Benallou, physicienne : refusée, car habitant hors Québec.3. Mark Cohen : Ingénieur en recherche d'emploi : accepté au titre de membre associé.4. Marius Constantin Popa, étudiant: accepté au titre de membre étudiant.5. Gbëité Atma-Lubeck Adoungotchodo, étudiant :	B. Nantel		S. Malo : suivi à faire aux demandeurs



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>accepté au titre de membre étudiant.</p> <p>6. Reda B. Menella : Demande de précisions additionnelles, car aucune information sur sa formation.</p> <p>7. Bahe Hachem, en recherche d'emploi : accepté au titre de membre associé.</p> <p>8. Joël Girard-Lauziere, étudiant : accepté au titre de membre étudiant.</p> <p>9. Alexandra Thibeault-Eybalin, ingénieure en recherche d'emploi, acceptée au titre de membre associé.</p> <p>10. Demande de changement de statut de « étudiant » à « membre régulier » Nima Esmailzadeh : modification acceptée au titre de membre régulier.</p>			
11. Varia	<p>Invitation - journée de l'ATGBM</p> <p>Comme chaque année, l'APIBQ a reçu l'invitation de l'ATGBM pour sa Journée scientifique organisée le 23 avril prochain à Saint-Jean-sur-Richelieu. L. Allard fera suivre l'invitation aux membres.</p> <p>Demande de financement d'un projet étudiant.</p> <p>Une demande de financement a été reçue d'un groupe d'étudiants en génie (4^e année) de l'université de Sherbrooke (projet Strabus qui consiste à développer un synoptophore, appareil dédié à la quantification et le traitement du strabisme et de l'amblyopie).</p> <p>L. Allard leur a envoyé quelques questions de demande de précisions, mais n'a pas reçu de réponse pour l'instant.</p>	L. Allard		



NO. DE RÉUNION : 35

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

31 mars 2016

Procès-verbal de la 35^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
12. Prochaine rencontre : le 5 mai 2016	La prochaine rencontre du CA est prévue en personne le jeudi 5 mai 2016 à HMR	L. Allard		Inscrire à vos agendas
La séance est levée à 22 h 45				

Louis Allard, secrétaire

Claude Pérusse, président

